



QualiTerritoires

ORGANISME PROFESSIONNEL DE QUALIFICATION DES ENTREPRISES
DE TRAVAUX AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX



QualiTerritoires

➤ **QualiTerritoires**

**La démarche qualité
des Entrepreneurs de Travaux
Forestiers**



QualiTerritoires



etf-aquitaine.org



➤ *Qu'est-ce qu'un titre de qualification ?*

Il s'agit d'une reconnaissance, délivrée par un organisme indépendant, vérifiant :

- la réalité administrative,
- les compétences humaines,
- les capacités matérielles d'une entreprise pour exercer une activité donnée.

➤ *Qu'est-ce QualiTerritoires ?*

QualiTerritoires, organisme professionnel de qualification des entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux a été créé à l'initiative de la Fédération Nationale Entrepreneurs des Territoires (FNEDT - www.e-d-t.org). Bénéficiant d'une convention avec le Ministère de l'Agriculture, il est composé :

- Des représentants d'entrepreneurs de travaux
- Des représentants de nos clients
- Des pouvoirs publics ...

Ces professionnels réunis par activité,

■ **Définissent les critères de qualification :**

- > Administratifs
- > Matériels
- > Humains

■ **Valident les dossiers de demande de qualification.**



Les titres QualiTerritoires, délivrés pour 3 ans sous réserve de contrôles annuels, reconnaissent la qualification d'une entreprise de travaux à réaliser une prestation.

➤ Titres de qualification forestiers disponibles

- Sylviculture, boisement et reboisement
- Bûcheronnage manuel
- Bûcheronnage mécanisé
- Débardage terrestre
- Travaux sous et aux abords des lignes HTB

➤ Vos interlocuteurs



Entrepreneurs de Travaux Forestiers d'Aquitaine

Bourse Maritime - 1 place Lainé

33075 Bordeaux cedex

Tél - Fax : 05 56 88 05 38

E-mail : info@etf-aquitaine.org - www.etf-aquitaine.org



QualiTerritoires

QualiTerritoires

44 rue d'Alésia

75682 Paris cedex 14

Tél : 09 79 21 93 14 - Fax : 01 53 91 44 85

E-mail : infoqlt@qualiterritoires.org - www.qualiterritoires.org

- ***Faire reconnaître vos compétences et vos capacités par activités***
- ***Promouvoir votre entreprise et vos démarches vis-à-vis de vos clients***
- ***Attester du respect des obligations administratives pour exercer votre activité***
- ***Répondre aux exigences de vos clients***
- ***S'intégrer dans la politique de qualité des professionnels de la filière forêt-bois***
- ***Se démarquer de la concurrence***
- ***Lutter contre le travail illégal***
- ***Valoriser l'image de votre métier et promouvoir la filière forêt-bois***
- ***Participer à l'évolution de votre profession***

► Comment qualifier vos travaux



La demande de dossier de qualification s'effectue sur le site www.qualiterritoires.org

Vous recevrez alors par e-mail le référentiel et autres éléments permettant la constitution de votre dossier de candidature à retourner à QualiTerritoires. Votre Association est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Après réception de votre dossier complet, QualiTerritoires procède à son instruction. Sous deux mois, le Conseil d'Administration rend son avis. Si celui-ci est favorable, le titre de qualification est attribué pour 3 ans, sous réserve des opérations de contrôle annuel. En effet, certains éléments vous seront demandés pour garantir aux clients la validité de votre titre de qualification.

L'entreprise qualifiée reçoit ensuite tous les supports de communication liés à sa qualification (certificat, attestations, autocollants...).

Le coût de la qualification (frais de dossier, instruction, délivrance, documentation associée...) est de 300 € puis de 150 € par contrôle annuel (190 € puis 95 € pour l'abattage manuel seul). Les qualifications supplémentaires sont au tarif de 200 € par titre. Des prises en charges financières de cette démarche sont possibles, n'hésitez pas à nous contacter.

- ***S'assurer de la réalité administrative, humaine et matérielle de l'entreprise***
- ***S'engager avec ses prestataires dans une politique de qualification***
- ***Contractualiser avec une entreprise reconnue par la filière forêt-bois***
- ***Participer à une démarche professionnalisant les entreprises de travaux forestiers***
- ***Lutter contre le travail illégal***
- ***S'intégrer dans une démarche promue par tous les acteurs nationaux de la filière forêt-bois***
- ***Communiquer auprès de vos clients sur la qualité de vos relations avec vos prestataires***

appel à une entreprise QualiTerritoires ...



www.qualiterritoires.org

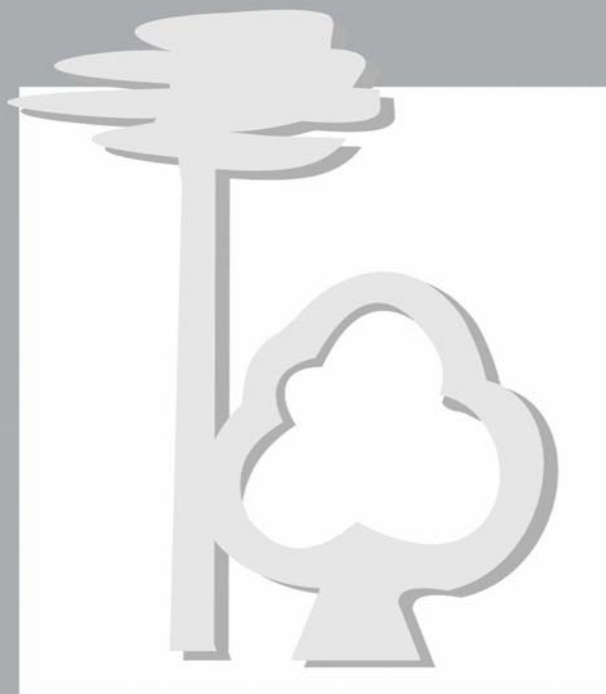


etf-aquitaine.org



- > Représenter
- > Informer
- > Former
- > Conseiller...

... les **E**ntreprises
 de **T**ravaux **F**orestiers
 en **A**quitaine



RÉGION

